

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique, de la biodiversité et
des négociations internationales
sur le climat et la nature

Arrêté du 18 décembre 2025

fixant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouverts au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable et notamment son article 9 ;

Vu les arrêtés du 13 décembre 2012 modifiés relatifs aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours interne et externe pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours nationaux à affectation locale interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury des concours interne et externe de techniciens supérieurs principaux du développement durable, au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Présidence :

Mme Sylvie DE SMEDT, ingénierie en chef des ponts, des eaux et des forêts, présidente du jury ; M. Simon VIDAL, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, en cas d'empêchement de la présidente, assurera la présidence.

Membres :

Mme Laurine BARTHES, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;
M. Nicolas FLOUEST, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;
Mme Nadia GOMONT, attachée principale d'administration de l'État ;
Mme Anne-Sophie HESSE, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;
Mme Stéphanie MAGRI, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;
M. Louis ORTA, ingénieur des travaux publics de l'État ;
M. Bastien SIMONNET, technicien supérieur en chef du développement durable ;
Mme Claire STUTZ, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;
M. Vincent TURMO, ingénieur des travaux publics de l'État ;
M. Simon VIDAL, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts ;
M. Benjamin VUILLEMHEY, ingénieur des travaux publics de l'État ;
Mme Marion ZELINSKY, attachée d'administration de l'État hors classe.

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 18 décembre 2025

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Pour la ministre et par délégation :

Signé

La cheffe du bureau des recrutements par concours,

Nathalie LEYNAUD

Date : 2025.12.18 17:38:52